

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier davantage. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.



Récupération textiles, chaussures et petite maroquinerie

Une colonne est également à disposition dans votre commune ou à défaut à la déchetterie communautaire.



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE

Sans bouchon,
ni capsule, ni couvercle



À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES



BRIQUES
ALIMENTAIRES

BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
EN MÉTAL

Pas de seringue
ni radiographie
 Flacons de produits portant
ces symboles = déchetterie communautaire



À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES EN CARTON



EMBALLAGES
EN CARTON



JOURNAUX, MAGAZINES
ET CATALOGUES



COURRIERS, LETTRES ET
AUTRES PAPIERS

Gros cartons
= déchetterie communautaire



Communauté de Communes
Interrégionale



Aumale - Blangy sur Bresle

20, rue de Barbentane

Tél. 02 35 94 02 76

Fax : 02 35 94 26 70

contact@cciabb.fr

Votre Fiche Pratique

du Tri Sélectif

CITEO